





UDPN 44



Communiqué de presse

15 juillet 2015

Positions des associations sur la vasière de Méan : mise au point

Les associations de protection de la nature et de l'environnement, signataires de ce communiqué de presse, souhaitent clarifier leurs positions quant aux projets d'aménagement menés par le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire dans l'estuaire de la Loire et tout particulièrement sur la vasière de Méan.

Des associations impliquées depuis de longues années dans l'estuaire de la Loire

Nos associations sont fortement impliquées dans les dossiers liés à l'aménagement de l'estuaire de la Loire (Donges Est, Le Carnet, vasière de Méan, port à sec, centrale nucléaire,...) et dans les dossiers liés à sa protection (Natura 2000, projet de Réserve Naturelle Nationale, ...). Cela fait donc de nombreuses années que nous suivons ces dossiers et veillons à la sauvegarde de cet espace si important pour le fleuve et la façade Atlantique. Nos associations siègent dans différentes commissions ou instances liées à l'estuaire de la Loire (Comité Estuaire, Commission Locale de l'Eau Loire Estuaire, Conseil de développement du GPMNSN) et font partie des forces de proposition sur cet espace fragile.

Des associations aux positions claires sur les enjeux de l'estuaire

Compte-tenu de l'état très dégradé du fonctionnement de l'estuaire de la Loire, de valeur internationale reconnue, et de l'importance des vasières (nourricerie de poissons, alimentation des oiseaux, rôle épurateur ...), c'est une "raison impérative d'intérêt public majeur" de le protéger.. Pour cela tout doit être mis en œuvre pour ne plus détruire de vasières habitat servant de nourriceries pour les alevins, d'autant plus que les programmes de restauration des vasières envisagés il y a quelques années (voir travaux du GIP estuaire de la Loire) ont été abandonnés.

Pour la sauvegarde de la vasière de Méan

Trois de nos associations siègent au Conseil de développement du Port de Nantes St Nazaire et ont voté dernièrement pour le projet de plan stratégique du Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire. Mais le vote d'un tel document n'implique pas un soutien de l'intégralité de son contenu et nos représentants se sont clairement exprimés sur ce point en Conseil. Le dossier de la vasière de Méan reste un point d'achoppement entre les associations de protection de la nature et le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire. Nous avons des positions divergentes sur cet espace qui, pour nous, doit rester un espace naturel au regard de l'intérêt écologique majeur de cette vasière dans le fonctionnement global de l'estuaire de la Loire. Nos associations s'opposent donc à tout projet de destruction de la vasière de Méan.